



Conseil provincial 28 JUIN 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA PROVINCE DE HAINAUT VISE LA NEUTRALITE ENERGETIQUE

Dans sa politique d'investissement, la Province de Hainaut a décidé d'accorder une priorité aux économies d'énergie et au bien-être dans ses écoles. En débloquant plus de 4,6 millions d'euros en faveur des travaux inscrits à son budget extraordinaire, le Conseil provincial a largement confirmé ce choix.

La neutralité énergétique est au cœur des enjeux contemporains. Hainaut Gestion du Patrimoine (HGP), service technique de la Province de Hainaut, en fait l'essentiel de ses interventions sur le patrimoine provincial. Et les écoles en bénéficient largement.

Le remplacement des menuiseries externes de la Samaritaine à Montignies-Sur-Sambre (600.000 €), de l'Institut Jean Jaurès à Charleroi (549.000 €), de l'Institut Charles Deliège à Binche (627.000 €) et de l'Internat de la Haute Ecole Condorcet à Tournai (476.000 €) ont ainsi été validés par le Conseil provincial. La plupart de ces dossiers bénéficient de subsides UREBA exceptionnels accordés par la Wallonie pour soutenir la réduction de consommation d'énergie.

Le Conseil provincial a également donné son feu vert à la restauration des charpentes et toitures du Lycée provincial de Soignies (467.000 €) ainsi qu'au remplacement des ascenseurs de l'Académie des métiers de Mons (784.000 €) pour des raisons de sécurité.

Des projets aussi en culture et dans l'agroalimentaire

Dans le domaine culturel, la mutation du site louviérois du Gazomètre se poursuit. La 3^{ème} phase des travaux portera sur la rénovation des façades et l'isolation des toitures (882.000 €). De quoi finaliser cet investissement majeur en faveur de la lecture publique.

Dans le secteur des laboratoires, la Province de Hainaut ambitionne de construire sur le site de la Sucrerie à Ath, un bâtiment rassemblant les institutions actives dans l'agronomie et l'agroalimentaire : le département Agrosociétés et Chimie de la Haute Ecole Hainaut Condorcet, les services agricoles du Crepa/Carah et les laboratoires de Hainaut Analyses actuellement basés à Mons.

Ce regroupement dans des infrastructures adaptées devra permettre des mutualisations, une rationalisation des coûts et une meilleure collaboration entre les différents outils provinciaux au bénéfice notamment des producteurs hainuyers.

La construction de ce bâtiment est toutefois strictement conditionnée à l'octroi des subsides par la Wallonie et la FWB. Le Conseil provincial a autorisé le lancement des démarches auprès de ces deux pouvoirs subsidiaires.